



Semaine 12

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi



Vendredi

Repas végétarien

Menus Grands

Choix semaine

Entrée
Potage de légumes

Légume
Brocolis sautés

Salade de pois chiches

Aiguillettes de poulet à la tomate

Ratatouille à l'huile d'olive

Pointe de brie

Purée de fruits

Trio de crudités

Filet de hoki en court bouillon

Purée de carottes

Fromage blanc aromatisé

Flan pâtissier

Duo de tomates et maïs

Carbonade flamande

Pépinettes

Petit moulé ail et fines herbes

Purée de fruits

Macédoine de légumes

Jambon blanc*

Gratin Dauphinois

Chévretine

Fruit

Salade verte iceberg

Lentilles à l'indienne

Riz

Chanteneige

Fruit

Les groupes d'aliments



Menus Moulinés

Poulet au jus

Floraline et haricots verts

Pointe de brie

Purée de fruits

Poisson en court bouillon

Purée de carottes et pommes de terre

Laitage

Flan pâtissier

Bœuf au jus

Pépinettes et courgettes

Petit moulé ail et fines herbes

Purée de fruits

Jambon blanc*

Pommes de terre et potiron

Chévretine

Fruit

Dinde au jus

Riz et épinards

Chanteneige

Fruit

Menus Mixés

Poulet

Pommes de terre / carottes / haricots verts

Laitage

Purée de fruits

Poisson

Pommes de terre / carottes / céleri

Laitage

Purée de fruits

Bœuf

Pommes de terre / carottes / courgettes

Laitage

Purée de fruits

Jambon blanc*

Pommes de terre / carottes / potiron

Laitage

Purée de fruits

Dinde

Pommes de terre / carottes / épinards

Laitage

Purée de fruits

Présence de porc signalée par *

Origine de nos viandes bovines
Boeuf : France
Veau : France

Tous nos plats sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : céréales contenant du gluten (seigle, blé, orge, avoine, épeautre, kamut), crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, sésame, anhydride sulfureux et sulfites, lupin et mollusques. Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires, qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement. Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier et connaître les conditions tarifaires spécifiques.